

2120 Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria* (dunes blanches)

CORINE : 16.212

EUNIS : B1.32

CRITERES DIAGNOSTICS ET CONSEILS POUR LA CARTOGRAPHIE

Description :

Les dunes mobiles sont caractérisées par l'Oyat (*Ammophila arenaria* subsp. *arenaria*). On les appelle aussi "dunes blanches" à cause de la couleur du sable, pas encore enrichi en matière organique.

En situation typique, la dune blanche se développe au contact supérieur de la dune embryonnaire (habitat UE 2110). L'Oyat, plus sensible à l'exposition aux embruns que le Chiendent des dunes (*Elymus farctus*), est particulièrement bien adapté aux milieux secs et drainants. Ses feuilles sont capables de capter l'humidité atmosphérique et son important système racinaire piège l'eau de pluie qui filtre à travers le sable.

La croissance de l'Oyat est stimulée par un ensablement régulier. Il peut ainsi être considéré comme la plante "constructrice" des dunes par excellence : il supporte des dépôts annuels de sable de 40 à 80 centimètres. De par ses capacités à fixer le sable, il est souvent planté lors des opérations de restauration de dunes.

Sur le revers du cordon dunaire, le saupoudrage par le sable diminue et on observe l'apparition de pelouses ouvertes à fétuques (*Festuca* sp.⁷), remplaçant l'Oyat qui perd de sa vitalité en absence d'apports réguliers de sable.



Dune mobile à Oyat, Fréhel (©E. Glemarec, CBNB)

Définition extraite du Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne (EUR28) :

Dunes mobiles constituant le cordon ou les cordons les plus proches de la mer des systèmes dunaires des côtes (sous-types 16.2121, 16.2122 et 16.2123), caractérisés par l'*Ammophilion arenariae* et le *Zygophyllion fontanesii*.

Habitats élémentaires des cahiers d'habitats :

2 habitats élémentaires, dont 1 présent en Bretagne.

- 2120-1 Dunes mobiles à *Ammophila arenaria* subsp. *arenaria* des côtes atlantiques

Divergences entre la définition originale (EUR28) et l'interprétation faite dans les cahiers d'habitats français :

Aucune.

Groupements végétaux indicateurs de l'habitat (Bretagne) :

EUPHORBIO PARALIAE - AMMOPHILETEA AUSTRALIS Géhu & Géhu-Franck 1988 corr. Géhu in Bardat et al. 2004

***Ammophiletalia australis* Braun-Blanquet 1933**

***Ammophilion arenariae* (Tüxen in Braun-Blanquet & Tüxen 1952) Géhu 1988**

Ammophilenion arenariae Géhu 1988

? *Elymo arenarii - Ammophiletum arenariae* Braun-Blanquet & de Leeuw 1936

Euphorbio paraliae - Ammophiletum arenariae Tüxen 1945 in Braun-Blanquet & Tüxen 1952

⁷ souvent *Festuca rubra* subsp. *arenaria* et *Festuca juncifolia*.

Euphorbio paraliae - Festucenion arenariae Géhu (1975) 1994
Euphorbio paraliae - Festucetum arenariae Géhu 1963 corr. Géhu & Géhu-Franck 1982
Festuco dumetorum - Galietum arenarii Géhu 1964
Galio maritimi - Festucetum juncifoliae Géhu 1995

Confusions possibles :

Peu de confusions sont possibles avec d'autres types d'habitats.

Pour la bonne identification de l'habitat, il est indispensable de tenir compte de la composition floristique (notamment présence d'*Ammophila arenaria*), mais également du contexte stationnel. On observe en effet sur le terrain des faciès à Oyat au sein des pelouses de la dune fixée. Ces faciès sont favorisés par la mise à nu du substrat, par exemple autour de grattis de lapins ou dans des sites fréquentés et/ou érodés. Ces faciès à *Ammophila arenaria* peuvent également être issus de plantations, l'Oyat pouvant être planté dans le cadre de travaux de restauration de milieux dunaires.

Il peut également être difficile de tracer la limite entre groupements de la dune semi-fixée à fétuques (*Festuca juncifolia*, *Festuca rubra* subsp. *arenaria*) et certaines pelouses de la dune fixée dominées par des fétuques (généralement des *Festuca* du groupe *rubra*). La discrimination entre ces deux types d'habitat peut se faire à l'aide de la détermination de fétuques, mais également à travers la physionomie des groupements : pelouses très ouvertes et peu diversifiées pour les pelouses de la dune semi-fixée et pelouses recouvrantes, riches en bryophytes et lichens pour les pelouses de la dune fixée. Certaines espèces comme *Calystegia soldanella* et *Euphorbia paralias* préfèrent les habitats de dune mobile et semi-fixée et y sont plus abondantes qu'en dune fixée ; elles constituent ainsi de bonnes espèces caractéristiques de l'habitat UE 2120.

Prise en compte de l'habitat dans les cartographies des sites Natura 2000 bretons :

Les pelouses à Oyat de la dune mobile sont bien prises en compte dans les cartographies des sites Natura 2000 de Bretagne. La bonne identification des pelouses de la dune semi-fixée est plus difficile à apprécier, une légère sous-estimation est possible.

Certains faciès à *Ammophila arenaria* caractérisant des dunes fixées dégradées ont pu être cartographiés par erreur en tant que « dune mobile à *Ammophila arenaria* » ; les surfaces concernées restent cependant négligeables.

Conseils pour l'inventaire et la cartographie de l'habitat :

Ammophila arenaria est une graminée vivace qui s'observe toute l'année. L'observation des autres espèces caractéristiques de l'habitat - *Euphorbia paralias*, *Galium arenarium*, *Festuca juncifolia*, *Festuca rubra* subsp. *arenaria* - nécessite un passage en printemps/début d'été.

REPARTITION

Répartition à l'échelle de l'Union européenne

Carte ci-contre

Source : EEA, ETCBD | GEBCO, IHO-IOC GEBCO, NGS, DeLorme

Répartition à l'échelle du réseau de sites Natura 2000 français :

Source : INPN, Base Natura 2000 version 09/2014

France : **96 ZSC**

Région atlantique française : **67 ZSC**

Bretagne : **24 + 2 ZSC** (+ 1 site dans lequel la présence de l'habitat est jugée douteuse)

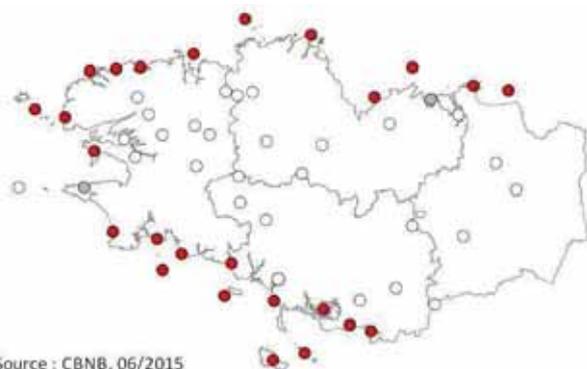
Habitat UE 2120 : Répartition et état de conservation à l'échelle des États membres de l'Union européenne

- Bon état de conservation
- Etat de conservation défavorable inadéquat
- Etat de conservation défavorable mauvais
- Etat de conservation inconnu

Source : EEA, ETCBD | GEBCO, IHO-IOC GEBCO, NGS, DeLorme



Sites Natura 2000 bretons abritant l'habitat



Source : CBNB, 06/2015

Sites Natura 2000 bretons dans lesquels l'habitat 2120 « Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria* (dunes blanches) » est particulièrement bien représenté :

- FR5300027 Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées
- FR2500016 Anse de Goulven, dunes de Keremma
- FR2500017 Abers - Côtes des légendes
- FR5300021 Baie d'Audierne

Sites Natura 2000 concernés avec précision de la surface occupée par l'habitat (source : cartographies Natura 2000 & BDD habitats du CBN de Brest) :

Code du site	Nom du site	Surface [ha]
FR5300027	Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées	77,38 (+46,71 dtx)
FR5300016	Anse de Goulven, dunes de Keremma	36,91
FR5300017	Abers - Côtes des légendes	33,44
FR5300021	Baie d'Audierne	30,05
FR5300059	Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannec	11,99
FR5300048	Marais de Moustierlin	9,51
FR5300030	Rivière de Penerf, marais de Suscinio	8,58
FR5300029	Golfe du Morbihan, côte ouest de Rhuys	8,24
FR5300019	Presqu'île de Crozon	7,68
FR5300011	Cap d'Erquy-Cap Fréhel	7,67
FR5300052	Côte de Cancale à Paramé	6,24
FR5300043	Guisseny	4,66
FR5300049	Dunes et côtes de Trévignon	3,98
FR5300009	Côte de Granit rose-Sept-Iles	3,46
FR5300033	Iles Houat-Hoedic	3,01
FR5300032	Belle Ile en mer	2,72
FR5300045	Pointe de Corsen, Le Conquet	2,68
FR5300015	Baie de Morlaix	1,63
FR5300010	Tregor Goëlo	1,36
FR5300018	Ouessant-Molène	1,33
FR5300066	Baie de Saint-Brieuc - Est	1,2
FR5300023	Archipel des Glénan	1,04
FR5300034	Estuaire de la Vilaine	0,8
FR5300031	Ile de Groix	0,15
FR2500077	Baie du mont Saint-Michel	10,6 dtx
FR5300012	Baie de Lancieux, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint Malo et Dinard	FSD / à préciser
FR5300020	Cap Sizun	FSD / à préciser

ETAT DE CONSERVATION DE L'HABITAT

Résultats du rapportage national 2007-2012 :

Code UE	Aire de répartition	Surface	Structure et fonction	Perspectives futures	Conclusion : état de conservation
2120	Favorable	Défavorable inadéquat	Défavorable inadéquat	Défavorable mauvais	Défavorable inadéquat

Etat à favoriser :

L'habitat est lié à des substrats meubles et par conséquent à des sites à sédimentation active ou à des massifs dunaires qui « bougent » dans le temps et dans l'espace.

La Bretagne ne compte que peu de massifs dunaires importants et la « dune mobile » ne forme souvent qu'une étroite ceinture de végétation entre la dune embryonnaire et les pelouses de la dune fixée. Il convient de maintenir des conditions favorables au maintien de cette ceinture de végétation, en protégeant les pelouses à Oyat de la fragmentation, causée le plus souvent par la fréquentation humaine mais également par des aménagements pouvant modifier les transports sédimentaires.

La protection des dunes mobiles contre l'érosion marine est plus difficile à mettre en œuvre, certaines tempêtes peuvent en effet faire reculer les dunes bordières de manière significative. Des aménagements limitant l'érosion et/ou favorisant la sédimentation peuvent être mis en place, mais n'ont pas toujours l'effet escompté, surtout dans un contexte qui prévoit une élévation du niveau de la mer.

Pour ces habitats qui sont par nature « meubles », il convient avant tout de ne pas essayer de les figer, mais d'accompagner leur évolution naturelle et de leur laisser l'espace pour évoluer.